

Département de l'ISÈRE
Arrondissement de GRENOBLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N°
41/2017

COMMUNE DE CRÊTS EN BELLEDONNE

**EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil dix sept, le quatre mai à 20h30 le conseil municipal de la commune de Crêts en Belledonne, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis MARET, Maire.

Date de convocation : 25 avril 2017

Conformément à l'article 54 de la Loi du 5 avril 1884, la séance a été publique.

Présents : MM BERNARD Marie-Anne – BONETTO Alix – BOURCIER Elisabeth – CROUTEIX Michel – DALBAN-CANASSY Daniel – DARBON Agnès – DAVID Francine – FAVRE Pierre – FRANCHINI Jean-François – GAVET Josette – JACQUEMET Dominique – JOUNEAU Catherine – LAVAL Frédéric – MARET Jean-Louis – OWEN Patrick – PICARD-RICHARD Chantal – ROUX Jacky – TABET Youcef – VILLOT Jean-Paul – ZAPPIA Jacqueline

Absents : MM ALESSANDRI Evelyne – BRUNET-MANQUAT Laurent – CASSETTARI Ghislaine – CHAPUIS Guy – CHEMINAUD Sandrine – GUILLON Noël – JANET Laurent – KORBAA Lise – LAURENT Fanny – LACHEZE Maxime – NICOT François – RAPIN Mathilde

Pouvoirs : MM CASSETTARI Ghislaine à DARBON Agnès – CHAPUIS Guy à TABET Youcef – GUILLON Noël à DALBAN-CANASSY Daniel – LACHEZE Maxime à FAVRE Pierre

Soit, 20 présents, 24 votants, 32 conseillers en exercice.

Secrétaire de séance : Chantal PICARD RICHARD

**OBJET : TARIFS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT MIKADO
POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018**

Monsieur le Maire,

Présente les tarifs concernant l'accueil de loisirs sans hébergement MIKADO de la commune de Crêts en Belledonne. Il propose de reconduire les tarifs de l'année scolaire précédente sans augmentation.

Il propose les tarifs suivants :

**TARIFS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT MIKADO
PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES**

Tranches	JOURNEE			FORFAIT SEMAINE		
	TARIF 2017-2018	2ème enfant au centre de loisirs, moins 10 %	3ème enfant et suivant au centre de loisirs moins 15%	TARIF 2017-2018	2ème enfant au centre de loisirs moins 10 %	3ème enfant et suivant au centre de loisirs moins 15%
moins de 300	10,61 €	9,55 €	9,02 €	46,21 €	41,59 €	39,28 €
Entre 301 et 500	10,79 €	9,71 €	9,17 €	46,99€	42,29 €	39,94 €
Entre 501 et 700	12,14 €	10,92 €	10,32 €	51,77 €	46,59 €	44,00 €
Entre 701 et 900	15,05 €	13,54 €	12,79 €	65,15 €	58,63 €	55,38 €
Entre 901 et 1100	18,98 €	17,08 €	16,13 €	81,43 €	73,28 €	69,21 €
Entre 1101 et 1300	21,79 €	19,61 €	18,52 €	93,68 €	84,31 €	79,63 €
Entre 1301 et 1500	21,89 €	19,70 €	18,61 €	93,78 €	84,40 €	79,71 €
Plus de 1500	21,99 €	19,79 €	18,69 €	93,88 €	84,49 €	79,80 €
Extérieur	21,99 €	19,79 €	18,69 €	93,88 €	84,49 €	79,80 €

TARIFS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT MIKADO
PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

Tranches	SEMAINE DE 4 JOURS SI JOUR FERIE DANS LA SEMAINE			JOURNEE SANS REPAS (PAI)
	TARIF 2017-2018	2ème enfant au centre de loisirs, moins 10 %	3ème enfant et suivant au centre de loisirs, moins 15%	TARIF 2017-2018
moins de 300	36,52 €	32,86 €	31,04 €	8,19 €
Entre 301 et 500	37,14 €	33,42 €	31,57 €	9,33 €
Entre 501 et 700	40,56 €	36,50 €	34,47 €	10,48 €
Entre 701 et 900	51,77 €	46,59 €	44,00 €	13,07 €
Entre 901 et 1100	65,15 €	58,63 €	55,38 €	16,49 €
Entre 1101 et 1300	74,38 €	66,94 €	63,22 €	18,78 €
Entre 1301 et 1500	74,48 €	67,03 €	63,31 €	18,88 €
Plus de 1500	74,58 €	67,12 €	63,40 €	18,98 €
Extérieur	74,58 €	67,12 €	63,40 €	18,98 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de :

- **Approuver les tarifs proposés ci-dessus pour l'accueil de loisirs Mikado,**
- **Charger Monsieur le Maire de les faire appliquer dès la rentrée scolaire 2017-2018**

Crêts en Belledonne, le 09 mai 2017

Le Maire

J.-L. MARKET



Envoyé en préfecture le 15/05/2017

Reçu en préfecture le 15/05/2017

Affiché le



ID : 038-200055556-20170504-DELIB_41_2017-DE